

## Fiche technique

**TRAPPER® AMIN****Solution d'engrais azoté organique avec peptides et acides aminés**

<b>Teneur:</b>	> 7,0% d'azote organique ≥ 28% de carbone organique > 45% total acides aminés/peptides > 10% d'acides aminés libres
<b>Valeur pH:</b>	5,5 (+/- 0,5)
<b>Densité:</b>	1,19 +/- 0,02 g/cm <sup>3</sup>
<b>Formulation:</b>	Concentré soluble

**DESCRIPTION:**

**TRAPPER AMIN** est un produit à base de sous-produits animaux hydrolysés par voie enzymatique. Le produit est liquide, soluble dans l'eau et se compose principalement de peptides à chaîne courte et d'acides aminés.

**TRAPPER AMIN** est une formulation liquide et est appliqué principalement par pulvérisation comme engrais organique azoté dans les cultures maraîchères, en arboriculture, viticulture, grandes cultures et cultures ornementales. En raison de la proportion élevée d'acides aminés libres et de son poids moléculaire relativement bas (25% < 1000 Dalton; 75% > 1000 Dalton) **TRAPPER AMIN** est particulièrement adapté à la pulvérisation foliaire. Afin d'obtenir des résultats efficaces en fertigation, nous recommandons d'utiliser **TRAPPER FERT**.

**TRAPPER AMIN** active une croissance plus vigoureuse des plantes, accélère les processus métaboliques dans les plantes et agit contre le stress des plantes. Les acides aminés libres de **TRAPPER AMIN** en particulier, sont rapidement absorbés par les plantes et utilisés efficacement pour la production de protéines. Les acides aminés-L qu'il contient, améliorent également l'absorption des nutriments tels que Mg, Mn et Fe.

**EMPLOI:**

La concentration de **TRAPPER AMIN** pour un traitement foliaire en plein champ est 0,2-0,5% (200-500 ml / 100 l d'eau). La concentration maximale pour un traitement foliaire en plein champ, p. ex. après un événement de stress, est 0,5% (500 ml / 100 l d'eau).

Lors d'applications foliaires sous serre, traiter **TRAPPER AMIN** à une concentration de 0,1-0,3% (100-300 ml par 100 l d'eau).

En combinaison avec des microéléments: max. 0,2%.

En cas de nécessité, l'application doit être répétée à intervalles réguliers (tous les 10 jours environ). Les besoins effectifs de la culture doivent être régulièrement contrôlés et le dosage doit être adapté.

Les valeurs suivantes sont à considérer comme des données générales. En principe, la quantité d'engrais doit toujours être adaptée aux besoins en fertilisation des cultures respectives.

**Cult. maraîchères:** 3-5 l/ha, applications multiples tous les 14 jours

**Arboriculture:** 2 x 3 l/ha, bourgeons, stade ballon. Ne pas utiliser dans une culture de prune.

**Viticulture:** 2-3 x 3 l/ha, au débourrement, avant la floraison et à la fermeture du raisin

**Grandes cultures:** 2-3 l/ha, applications multiples pendant la saison

**Cult. ornementales:** 3 l/ha, applications multiples tous les 14 jours

Pour obtenir une très bonne efficacité, adapter la quantité de bouillie afin de bien mouiller les plantes, face inférieure des feuilles comprise.

Utiliser de préférence par temps couvert ou le soir.



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

## INDICATION POUR UNE UTILISATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE:

**TRAPPER AMIN** est mentionné dans la liste des intrants pour l'agriculture biologique en Suisse et est ainsi autorisé en production biologique. Il existe cependant une restriction d'utilisation de **TRAPPER AMIN** en production biologique:

L'annexe 2 de l'Ordonnance 910.181 du DEFR sur l'agriculture biologique stipule que les protéines hydrolysées d'origine animale ne doivent pas être appliquées sur les parties comestibles d'une plante. Cela signifie que **TRAPPER AMIN** ne peut pas être directement appliqué sur des produits de récolte. Ainsi, il est interdit d'utiliser **TRAPPER AMIN** en arboriculture, en viticulture ou dans les petits fruits après la floraison, sur les fruits en phase de développement.

**TRAPPER VEG** a été développé spécifiquement pour l'application sur les parties comestibles des plantes dans l'agriculture biologique.

---

## MISCIBILITÉ & PRÉPARATION DE LA BOUILLIE:

**TRAPPER AMIN** peut être mélangé à la plupart des produits phytosanitaires Omya jusqu'à une concentration de 0,15-0,3% (150-300 ml / 100 l d'eau). Le mélange avec **TRAPPER AMIN** améliore l'adhérence et la pénétration des partenaires du mélange.

En général, nous ne recommandons pas de mélanger **TRAPPER AMIN** avec des huiles.

Pour les produits (par exemple le soufre ou le cuivre) qui sont pulvérisés dans des cultures sensibles ou stressées, le mélange avec **TRAPPER AMIN** renforce l'effet de la phytotoxicité. Ne pas mélanger avec d'autres produits dans les cultures stressées et sensibles.

Un test de miscibilité est recommandé lors d'une première utilisation.

En cas de mélange avec des produits phytosanitaires et des engrais, il convient de respecter les consignes relatives à la miscibilité.

Remplir le réservoir avec une quantité partielle d'eau. Ajouter **TRAPPER AMIN** pendant que l'agitateur est en marche. En cas de mélange de cuves, ajouter le produit puis remplir la cuve. Appliquer le produit immédiatement.

## MODE D'ACTION:

**TRAPPER AMIN** est un polymère naturel facilement biodégradable, produit par l'hydrolyse de protéines de bœuf et de volaille. Il contient 19 acides aminés différents, qui sont considérés comme des éléments constitutifs importants pour la formation de protéines et d'enzymes. Grâce à sa teneur élevée en acides aminés libres et à son faible poids moléculaire, **TRAPPER AMIN** convient très bien comme engrais foliaire.

Les acides aminés contenus dans **TRAPPER AMIN** sont absorbés par les stomates des feuilles (mais aussi par les racines). Dans les plantes, les acides aminés présentent en gros un triple effet :

Ils sont une source d'azote immédiatement disponible et sont directement utilisés par les plantes pour la synthèse des protéines. Ils agissent comme catalyseurs pour d'autres processus enzymatiques dans les plantes. Ils agissent contre le stress des plantes et activent une croissance vigoureuse des plantes.

---

## STOCKAGE:

Conserver **TRAPPER AMIN** au sec, à température ambiante (10 - 30 °C) et à l'abri des rayons du soleil.

Après un stockage prolongé, nous recommandons d'agiter les pots avant utilisation.

---

## EMBALLAGE:

**Bidons de 20 l**  
**Palettes de 32 bidons**

---

## DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ:

Pas de substance ou de mélange dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

**Symboles de danger:** -

**Mention d'avertissement:** -

**Indications relatives aux dangers:**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

® Marque enregistrée de Omya (Schweiz) AG



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO** CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch